



BULLETIN DE SANTE DU

VEGETAL

Viticulture

EDITION MIDI-PYRENEES

Gascogne -St Mont-Madiran

N°12 – 16 juin 2020











Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation : Chambre d'agriculture du Gers, Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto pilotée par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

A retenir

MILDIOU Nouvelle sortie de symptômes sur feuilles. Restez très vigilants.

BLACK-ROT Symptômes présents avec des pycnides. Attention aux repiquages

et aux contaminations.

OÏDIUM Des symptômes sont observés sur les parcelles à historique. Pleine

période de sensibilité jusqu'à la fermeture de la grappe.

FLAVESCENCE DOREE T2 conventionnel : du 16 au 30 juin (T1+15j)

T2 AB: du 11 au 25 juin (T1+10j)

VERS DE LA GRAPPE Vol en cours et 1ères pontes détectées. Observez les pontes sur

les grappes.

Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- Liste des produits de biocontrôle
- Lien vers l'arrêté régional Flavescence dorée

METEO

Faits marquants de la période écoulée

La semaine dernière (du 8 au 14 juin) a été très perturbée. Les épisodes pluvieux se sont, de nouveau, enchaîné pour cumuler entre 14 et 43 mm suivant les secteurs. Localement, les pluies ont pu être beaucoup plus importantes et ce, depuis le début du mois de mai.

Divers passages de grêle se sont produits, la semaine dernière, lors des différents orages. Ils ont été très localisés (Mauléon, Réans, Lanne-Maignan...) mais les dégâts sont ponctuellement très importants.

Prévision pour la semaine du 17 au 23 juin

Cette semaine s'annonce plus calme.

	Mer 17	Jeu 18	Vend 19	Sam 20	Dim 21	Lun 22	Mar 23
Températures	13 – 20	12 - 21	12 - 22	13 - 22	13 - 23	15 - 26	15 - 28
Tendances							

STADES PHENOLOGIQUES

Globalement, le stade 31 « grain de plomb» est observé mais les stades restent hétérogènes.

- les parcelles les plus tardives sont aux stades 29 « grains de 3-4mm » 30 « grains de 5-6mm »
- alors que les plus avancées sont au stade 32 « grains de pois » voire à « fermeture de la grappe »



MILDIOU (Plasmopara viticola)

Situation au vignoble

Certains témoins non traités ont été arrêtés car trop impactés par le mildiou. Sur les autres, il y a peu de progression sur grappes par rapport à ce qui était attendu.

Sur le vignoble, le mildiou sur grappe est maîtrisé. En revanche, les taches d'huile sont plus nombreuses sur feuilles.

Données de la modélisation

★ (Potentiel Système – IFV) J = 15 juin

Situation de J-7 à J:

Zone Gascogne: Suite aux pluies généralisées, la pression est désormais en hausse sur l'ensemble des secteurs. Elle est, à ce jour, faible sur les secteurs de Fleurance, Caussens, St Puy (historique plus sec), moyenne sur le secteur de Montréal et forte sur les secteurs de Ste Christie, Mauléon, Eauze, Courrensan et Bezolles.



Mildiou sur un témoin non traité – 15 juin 2020 - Photo CA32

Sur les secteurs de Ste Christie, Mauléon, Eauze, Courrensan, Bezolles et Montréal, des contaminations épidémiques pouvant être de forte intensité, sont modélisées les 8, 9 et 11 juin. Ailleurs (Fleurance, Caussens et St Puy), les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations épidémiques (secteurs moins arrosés et pression modélisée faible).

Les premières taches issues des contaminations épidémiques survenues du 1er au 6 juin devraient être visibles.

Zone St Mont: les pluies permettent le maintien de la hausse de la pression exercée par le mildiou, elle est désormais forte sur l'ensemble des secteurs.

Des contaminations épidémiques, pouvant être de forte intensité, sont modélisées à chaque pluie supérieure à 2 mm du 8 au 14 juin.

Les taches issues des contaminations épidémiques du 1er juin devraient être visibles

Zone Madiran: Les pluies permettent à la pression exercée par le mildiou de poursuivre sa hausse. Elle devient moyenne sur le secteur de Madiran et forte sur les secteurs de Moncaup et Viella. Des contaminations épidémiques sont modélisées les 8, 9 et 11 juin sur les secteurs de Moncaup et Viella et uniquement le 9 juin sur le secteur de Madiran.

Les premières taches issues des contaminations épidémiques survenues du 1^{er} au 6 juin devraient être visibles.

Simulation de J à J+10 :

Zone Gascogne: Les pluies des semaines précédentes permettent à la pression exercée par le mildiou de poursuivre sa hausse sur toute la zone. Elle devrait cependant rester faible à moyenne sur les secteurs de Fleurance, et Caussens et devenir forte sur tous les autres secteurs.

Les cumuls nécessaires pour la modélisation de nouvelles contaminations épidémiques restent à 3 mm pour les secteurs où la pression est forte. Sur les secteurs où la pression modélisée est plus faible (Fleurance et Caussens), 12 mm cumulés sont nécessaires.

Les taches issues des contaminations épidémiques survenues le 6 juin devraient être visibles autour du 17 juin, celles des 8-9 juin autour des 18-19 juin et celles du 11 juin autour du 20 juin.

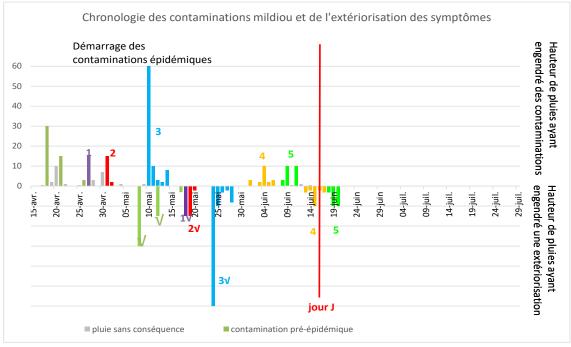
Zones St Mont et Madiran: La pression devrait rester forte sur l'ensemble des secteurs. Les cumuls nécessaires pour la modélisation de nouvelles contaminations épidémiques restent à 3 mm pour l'ensemble des secteurs. Des contaminations sont modélisées à chaque pluie et pourraient être de forte intensité.

Les taches issues des contaminations épidémiques survenues le 6 juin devraient être visibles autour du 17 juin, celles des 8-9 juin autour des 18-19 juin, celles du 11 juin autour du 20 juin et celles du 14 juin autour du 23 juin.



Milvit (point météo Condom-Larroque et Estang-Réans-Panjas uniquement)

Le modèle ne considère pas les pluies de la semaine passée comme ayant entraîné de contaminations.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie moyenne enregistrée sur la zone Gascogne et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes

Evaluation du risque : Des symptômes sont toujours présents au vignoble et progressent sur feuilles.

Des contaminations se sont produites du 1^{er} au 11 juin (voire le 14 juin sur les vignobles de St Mont et Madiran) sur les secteurs ayant reçu plus de 3 mm de pluie. Des contaminations sont possibles dès 3 mm. Restez vigilants.

Sur les parcelles à symptômes, en plus du risque de contaminations épidémiques, s'ajoute le risque de repiquage en cas de forte humidité ou de pluie de faible ampleur. Sur ces parcelles, la vigilance ne peut pas être relâchée.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires. Les premières taches sont d'ailleurs observées sur pampres.

BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation au vignoble

Sur les zones impactées, les symptômes n'ont pas progressé cette semaine. En revanche, toutes les taches sont maintenant fructifiées et présentent des pycnides. Il n'y a, pour l'instant, pas de dégâts sur baies.

Évaluation du risque : Restez vigilants car le stade de sensibilité maximale des grappes se situe autour de la « nouaison » et perdure jusqu'à « fermeture de la grappe ».

De plus, sur parcelles atteintes, les symptômes peuvent se propager de proche en proche avec l'humidité matinale forte et récurrente de ces derniers jours ou des pluies de faible ampleur.



OïDIUM (Erysiphe necator)



Oïdium sur grappes - Photo CA81

Situation au vignoble

Depuis la semaine dernière, des symptômes sont observés sur baies de parcelles à historique. Ces symptômes sont en progression, cette semaine.

Évaluation du risque : Extériorisation des contaminations printanières. Les symptômes sont à rechercher sur les grappes situées au cœur de la végétation et dans les entassements.

Un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe. Restez vigilants et attention à l'hétérogénéité des stades au sein d'une même parcelle ou sur un même pied.

Techniques alternatives: L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Liste des produits de bio-contrôle: https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

Mesures prophylactiques: L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

BOTRYTIS (Botrytis cinerea)

• Éléments de biologie

Les grappes peuvent être contaminées par le champignon dès la floraison. Celui-ci peut pénétrer à l'intérieur des jeunes grappes à la faveur des blessures faites par la chute des capuchons floraux. A ce moment-là, le champignon peut rester latent jusqu'à la véraison, stade auquel les baies deviennent réceptives.

Le développement du champignon est dépendant de nombreux facteurs :

- sensibilité variétale ;
- climatologie de la campagne ;
- déroulement de la floraison (quasi optimal cette année) ;
- **prophylaxie** (maîtrise de la vigueur, aération des grappes, limitation des portes d'entrée par une bonne gestion des vers de grappe et de l'oïdium)

Évaluation du risque: Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes: conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Le prochain stade important dans la gestion de ce bio agresseur est « Fermeture de la grappe ». Soyez vigilants sur les parcelles grêlées.

Mesures prophylactiques : L'effeuillage réalisé à la nouaison permet d'améliorer le microclimat au niveau des grappes et de limiter le développement du Botrytis. Attention cet effeuillage doit être réalisé côté soleil levant pour éviter le risque de brûlures.

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

Situation au vignoble

Les captures s'intensifient sur certains secteurs. Les premières pontes sont observées sur les secteurs de Gondrin et Lagraulas.



Modélisation (LOB – IFV)

Le vol est modélisé ainsi que le dépôt des pontes.

Évaluation du risque : 2ème vol en cours. Les premières pontes sont observées.

Les stratégies de gestion reposent maintenant sur la détection des stades clés de la G2, à savoir, le dépôt des pontes et l'apparition du stade tête noire. Il convient de bien gérer la G2 si un dépassement du seuil de nuisibilité a été observé lors du comptage de glomérules.

Seuil indicatif de risque : 50 glomérules pour 100 inflorescences (à moduler en fonction du potentiel de récolte et en dehors de la confusion)

5-10% des grappes avec au moins un glomérule (en confusion sexuelle)

Techniques alternatives: lutte par confusion sexuelle

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

Situation au vignoble

Les niveaux de populations sont en baisse.

Évaluation du risque : Surveillez les niveaux de population. Ce ne sont pas les adultes qui sont à l'origine des dégâts de grillure mais les larves que l'on trouve sur la face inférieure des feuilles.

Seuil indicatif de risque: 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

FLAVESCENCE DOREE (Scaphoideus titanus)

Situation au vignoble

Des larves sont observées sur certaines parcelles du vignoble.

Évaluation du risque: Le T1 intervient généralement 1 mois après les premières éclosions, laps de temps qui permet aux larves d'éclore en plus grand nombre et correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

Les dates d'intervention ont été fixées par la DRAAF :

T1	du 1 ^{er} au 15 juin	Terminé
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 (16 au 30 juin) en AB : 10 jours après le T1 (du 11 au 25 juin)	En cours En cours
Т3	en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement)	A définir
	en AB : 10j après le T2, selon analyse de risque	Prochainement

Le T3 n'est obligatoire que sur les parcelles de vigne-mères ; dans tous les autres cas, sa réalisation est soumise à l'analyse de risque et est conseillée si : présence de foyers (parcelle à plus de 20%) dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2019 (ou antérieurement), présence de friches de vigne dans l'environnement proche, présence de pieds FD dans la parcelle...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et consultable sur le site de la <u>DRAAF Occitanie</u>.

Mesures prophylactiques: Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.



AUTRES OBSERVATIONS

Asphyxie racinaire :

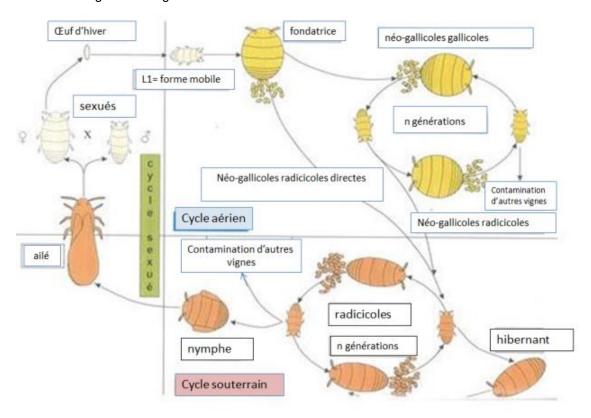
Elle est liée à l'accumulation d'eau au niveau des racines. Elle engendre des blocages dans l'assimiliation des éléments minéraux par la plante, et de la potasse notamment.

Maladies du bois :

Observation de dégâts d'esca.

• Galles phylloxeriques :

Présence de galles au vignoble.



Cycle du Phylloxéra – source SupAgro

Prochain BSV le mardi 23 juin 2020

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par Areal, la Chambre d'Agriculture du Gers, Les Hauts de Montrouge, les Ets Ladevèze, OGR, les Producteurs Plaimont, la SICA Altema, Val de Gascogne, les Vignerons du Gerland, Groupe Vivadour, VitiVista et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.